

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX**  
DE LA REGION  
**ARBOIS – POLIGNY**

Siège Social  
**MAIRIE DE MONTHOLIER 39800**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

## Tarification de l'eau

L'an deux mille vingt-trois, le 2 mars à 20h, le Comité Syndical dûment convoqué en date du 24/02/2023, s'est réuni à la salle des fêtes de BRAINANS, sous la présidence de Mme Jeanne BOUDRY.

Délégué(e)s en exercice : 40 Quorum : 21 Présent(e)s : 26 Absent(e)s : 10 Pouvoir(s) : 4

PRESENTS (26) : JACQUOT P, Abergement le Grand ; JOAQUIM M, Abergement le Petit ; BOUDRY J, Arbois ; REMY P, Aumont ; BOURGEOIS J, MOREY JJ, Brainans ; AUBERT G, GAILLARD F, Buvilly ; VALLET C, Colonne ; ROBERT B, GONZALEZ S, Grozon ; PETITGUYOT JP, BRIAULT J, La Ferté ; CHENU T, VURLOD H, Mathenay ; DE BRISIS J, Molamboz ; ROUSSEY C, Montholier ; REVERCHON J, Poligny ; PACCARD J, Pupillin ; TRONCHET G, Saint Cyr Montmalin ; GOYOT P, Tourmont ; BAVEREL E, RAVIX I, Vadans ; BONTEMPS L, Villerserine ; FOYET MO, TOLLE E, Villette les Arbois

ABSENTS (7) : LECOQ Y, Arbois ; BONNOT F, Bersaillin ; MELOT J, Colonne ; JEANNEAUX F, Molamboz ; EVE F, Montholier ; BLONDEAU O, Tourmont ; VAGNET S, Villerserine

EXCUSES (3) : VIONNET A, Abergement le Petit ; GAILLARD JF, Poligny ; CRINQUAND M, Pupillin

POUVOIRS (4) : GUIBOUX Ph. à JACQUOT P, Abergement le Grand ; DECOTE Y à REMY P, Aumont ; MARGUET Y, Bersaillin à AUBERT G, Buvilly ; TAINE C à TRONCHET G, Saint Cyr Montmalin ;

SECRETAIRE : BOURGEOIS J, Brainans

Au vu des documents de travail envoyés préalablement à la séance et des discussions et propositions faites en séance, il est proposé d'augmenter les tarifs de l'eau, pour la part syndicale, d'une des quatre façons suivantes :

Impact sur une facture standard annuelle de 120m3	descriptif	Nombre de votes
2,67	part fixe +7%	8
4,98	Part fixe +3% ; part variable +3%	18
8,35	Part variable +7%	1
11,02	Part fixe +7% ; part variable +7%	3

Nombre total de suffrages exprimés : 30

A la majorité des délégués présents, le Comité Syndical adopte la tarification suivante :

Prime fixe au 1er Mai 2023 : 39,26 € / an / Abonné

Part variable au 1<sup>er</sup> Mai 2023 : 1,0238 €/m3

Cette augmentation prendra effet sur les volumes consommés à partir de la relève du printemps 2023.

Pour copie conforme et certification,

**S.I.E. Arbois - Poligny**  
Mairie de Montholier  
360 route de Genève  
39800 MONTHOLIER  
sie.arbois.poligny@wanadoo.fr